

**Pour le retrait du plan Sarkozy-Fillon-Woerth de "réforme" des retraites,
y a-t-il une autre solution que de préparer la grève interprofessionnelle ?**

Le gouvernement vient de rendre public l'avant projet de loi sur la « réforme » des retraites .

Il s'agit d'un recul sans précédent, qu'on en juge :

- L'âge de départ en retraite est repoussé, à partir du 1^{er} Juillet 2011 sur un rythme accéléré de 4 mois par an, pour atteindre 62 ans en 2016 (ceux qui auraient dû partir à 60 ans en 2016 partiront en 2018 à 62 ans).
- Le nombre d'années de cotisations pour avoir la retraite à taux plein, qui était encore dans la fonction publique en 2003 de 37,5 annuités, passe à 41 ans en 2012 et 41,5 en 2020.
- Ces différentes mesures et d'autres vont aussi toucher les jeunes. Car d'ici 2016, c'est plus d'un million d'emplois qui ne leur seront pas ouverts parce que leurs parents devront travailler plus longtemps.
- Pour les fonctionnaires, la cotisation passera de 7,85% en 2010 à 10,55% en 2020 avec, à la clef, une perte de salaire net.

On pourrait citer d'autres mesures, toutes aussi graves comme la remise en cause du droit à la retraite avec 15 ans d'activité et trois enfants ou la suppression du minimum Fonction publique.

Ce plan doit être retiré . C'est la base de l'unité !!!

La défense du statut général de la Fonction Publique et du Code des pensions est un seul et même combat.

La pension doit rester le prolongement du traitement d'activité.

La réforme des retraites de 2003 a déjà fait suffisamment de dégâts !

Le code des pensions, les 6 derniers mois, le nombre d'annuités et le départ à 60 ans ne sont pas négociables. La réforme du gouvernement n'amène en rien des droits nouveaux aux salariés, au contraire, elle vise à détruire les garanties existantes et à diminuer le montant des pensions. Cela n'est pas acceptable !

Les fonctionnaires subissent déjà le blocage des salaires, la RGPP, la mobilité avec ses suppressions d'emplois et restructurations. Et Il faudrait qu'ils acceptent maintenant la disparition programmée du code des pensions ?

Il s'agit de la défense de nos droits mais aussi de tout l'édifice social républicain construit à la Libération par nos aînés.

Il n'y a pas d'autres solutions que de se battre pour le retrait du plan sur « la réforme des retraites »

La CGT Finances Publiques de Paris-Centre et FO-DGFIP-Paris appellent tous les personnels des deux filières à s'unir sur les revendications :

- pour le maintien du droit au départ à la retraite à taux plein à 60 ans,
- contre tout allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une pension à taux plein,
- pour le maintien du code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires d'État.

La CGT Finances Publiques de Paris-Centre et FO-DGFIP-Paris considèrent que les journées d'action à répétition ont démontré leurs limites pour faire aboutir les revendications.

Elles estiment que seule la grève générale interprofessionnelle sur ces revendications clairement exprimées permettra de faire reculer le gouvernement.

Elles se prononcent pour que les confédérations et organisations syndicales appellent à la grève interprofessionnelle.

Elles appellent tous les agents à se mobiliser sur les revendications, contre tout nouveau recul de nos droits à pensions et retraites.

La CGT Finances Publiques de Paris-Centre et FO-DGFIP Paris appellent tous les agents de Paris à préparer, d'ores et déjà, la grève du mardi 7 septembre 2010 qui doit être la plus massive possible.